

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 et à la décision générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020 relative aux critères de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration et du représentant des actionnaires minoritaires, la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE (S.F.B.T.) lance un appel à candidature pour la désignation d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de son Conseil d'Administration, pour un mandat de trois (3) ans couvrant les exercices 2026, 2027 et 2028.

Cette désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Elective réservée aux actionnaires minoritaires.

Le candidat désigné par l'Assemblée Elective sera soumis à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Par actionnaires minoritaires on entend :

- Les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5% du capital
- Les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital de la S.F.B.T ne dépassant pas 0,5%, soit 1.340.625 actions ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Etre, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans la gouvernance d'entreprise industrielle ou financière ;

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié de la S.F.B.T.
 - Président du Conseil d'Administration ou Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même Groupe que la S.F.B.T.
- Ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la S.F.B.T. détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint, de la S.F.B.T. (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou son salarié, désigné en tant que tel, détient un mandat d'Administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié de la S.F.B.T.
 - Président du Conseil d'Administration ou Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même Groupe que la S.F.B.T.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la S.F.B.T. ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même Groupe ;
- Ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou président du directoire ou Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la S.F.B.T. ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
- Ne peuvent être candidat :
 - Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales,
 - Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
 - Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la S.F.B.T., les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature (Annexe 2) ;

- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat (copies de diplômes) ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la S.F.B.T.

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE « S.F.B.T. » et portant la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR

Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de la S.F.B.T.».

Cette enveloppe doit être : soit transmise par lettre recommandée avec accusé de réception, soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la S.F.B.T. sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, de lundi au samedi entre 8h00 et 13h00 et, **au plus tard le lundi 26 janvier à 13 h00**, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du Bureau d'ordre faisant foi).

- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte (le cachet de la poste faisant foi pour la transmission par voie postale)

Choix du représentant des actionnaires minoritaires :

Les candidatures seront examinées par un comité mis en place par la S.F.B.T. à cet effet.

- Dès la clôture de l'appel à candidature, et après étude et évaluation, la S.F.B.T. transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- La S.F.B.T. convoquera les actionnaires minoritaires en assemblée électorale dans un délai maximum de 10 jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.
- L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours (21) avant la tenue de l'assemblée.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Nombre d'actions détenues individuellement dans le capital de la S.F.B.T.
- Formation académique du candidat: .
.....
.....
- Mandats en cours dans d'autres dans d'autres conseils d'administration (si oui dénominations des sociétés)
 -
 -
 -
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :

Signature

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom : :
- N° CIN :
- Adresse :

candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du
Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
« S.F.B.T. » déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon C.V. sont sincères et exactes.**
- **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature lancé par la S.F.B.T.**

Signature légalisée